

Dans les prisons, une nouvelle fraternisation commença. La Fraternisation dans la souffrance qui unit les cœurs et les énergies, qui, plus que tout autre, scelle les amitiés indestructibles. Il y avait là des hommes et des jeunes gens qui ne se connaissaient pas et qui, pourtant, venaient de toutes les parties du monde pour défendre la même idée. A côté de Ben Lekhal, représentant des races opprimées par l'impérialisme français, se trouvaient Konstantinowitch, étudiant serbe, Robert Lozeray, ouvrier parisien, Otto Worner, Assenmacher, ouvriers allemands. Leur réunion, mieux que tout discours de propagande, prouve la vitalité de l'Internationale Communiste des Jeunes.

La fraternisation autour des coffres-forts

Pendant ce temps, de l'autre côté de la barricade, les capitalistes fraternisent, eux aussi, autour des tables des conseils d'administration. Mais jamais personne n'inquiéta M. Th. Laurent, du Comité des Forges, et M. F. Poncet, pour leur participation au Conseil d'administration des Forges de Dilligen, en compagnie de Son Excellence Conrad von Schubert et M. le lieutenant-colonel Schwind von Schwind.

On n'inquiète pas non plus M. Dreux, ex-président du Comité des Forges, qui partage les dividendes de la Société de Voelklinen avec le capitaine Rechling.

Pas davantage furent inquiétés M. le Haut-Commissaire civil de Coste, associé du banquier Hahn de Mannheim, ni M. Schneider, qui continue de siéger à côté de M. Stinnes au Conseil d'administration du Canal du Rhône au Rhin.

L'attitude des capitalistes français en face de la bourgeoisie allemande montre que les différends qui existent entre ces gens-là ne sont qu'une question de partage de dividendes. Elle suffit à prouver le mensonge de toutes les propagandes nationalistes. Déjà, en janvier 1923, M. Stinnes disait au Conseil Economique du Reich : « Nous ne saurions former avec M. Loucheur un trust dans lequel notre partenaire français posséderait 60 % des actions et nous 40 %. » (*Gazette Rhéno-Wesphalienne* du 20 janvier 1923.) La résistance passive ne fut que l'expression de cette lutte d'intérêts. C'est pour cela que M. Krupp fut condamné à quinze ans de prison par les autorités françaises, et Thyssen à une amende pour ne pas avoir accepté les ordres de Degoutte. La prison de Krupp fut le logement d'un pasteur de Dusseldorf, jeté pour cela à la rue. Krupp disposait de quatre chambres, recevait sa femme, donnait des ordres pour faire marcher ses entreprises. Mais cela ne pouvait durer longtemps. Les intérêts généraux de l'Internationale des « Canons », formée par Krupp, Schneider, Skoda et Armstrong dans la Société Métallurgique d'Espagne, nécessitait sa mise en liberté. Pour cela, on n'attendit même pas la fin de la résistance passive. Aussitôt après ce fut avec les accords de la M.I.C.U.M. la fraternisation des capitalistes français et allemands. L'impérialisme français était arrivé à ses fins, tout au moins partiellement. Une fois de plus, les capitalistes internationaux s'entendaient sur le dos du prolétariat. Mais, tandis que les entrevues et les ententes entre les capitalistes sont légales, les ententes entre prolétaires constituent un crime et c'est pour

ce crime que des dizaines de camarades allaient être sauvagement frappés.

Les atrocités policières

Il était néanmoins impossible de punir ouvertement pour fait de fraternisation. Pour justifier ces arrestations en masse, Maginot ne trouva rien de mieux que d'inventer un complot. La classe ouvrière française connaît bien cette méthode. Depuis quelques années, elle a vu un défilé considérable de complots qui, au bout de six mois, se dégonflaient lamentablement faute de preuves. Dans ce complot-ci, c'est encore les preuves qui manquaient le plus. Il fallait en trouver. Pour cela, on eut recours à tous les moyens et la torture fut le plus employé.

Parmi les tortionnaires les plus réputés, citons le capitaine Rivet, de la prison militaire de Landau. Il approuva toutes les brutalités de la police qui s'exercèrent notamment sur notre camarade Henri Weber. Ce camarade fut maltraité de telle sorte que, lorsque sa femme vint le voir, une semaine après son arrestation, il était hors d'état de lui adresser la parole. Presque tous nos camarades furent odieusement martyrisés. Lors des interrogatoires, on les forçait à répondre affirmativement aux questions posées, sinon c'était les coups de poings et de matraque. Le commissaire de la Sûreté française à Bochum, M. Mummer, ne laissa pas à ses subordonnés le privilège du passage à tabac, il pratiqua lui-même. Nos camarades Seiffer, Haberlach, Ernst Ritcher en savent quelque chose. Il fallait qu'ils avouent leur participation au complot imaginaire, sinon, ils étaient frappés jusqu'à évanouissement. Notre camarade Hermann Laub fut mis à la torture. Pendant trois jours, il fut frappé à coups de pieds, de poings, de canne par les agents de Muller. Enfin, le commissaire lui-même lui introduisit dans le nez un instrument qui lui causa d'effroyables douleurs, et, tout en lui laissant cet instrument dans le nez, sans souci des hurlements du malheureux, il lui donna des coups de poings de gauche et de droite sur le nez. Tout ceci se passe de commentaires.

On put alors avoir suffisamment de « preuves » pour pouvoir alimenter le réquisitoire et c'est en vain qu'au cours du procès, les camarades rétracteront des dépositions arrachées par la violence.

Une parodie de justice

Après plus de cinq mois de détention préventive, sur l'ordre du haut commandement, le procès est fixé au 3 juin. Pendant toute cette période, on interdit la correspondance privée des inculpés à leurs avocats. On ouvre les lettres de ces derniers. On commet illégalités sur illégalités, on tronque les dossiers. On soumet les prisonniers à un régime d'une sévérité exceptionnelle, puis, brusquement, on décide de commencer le procès sans que les avocats aient eu la possibilité d'étudier un énorme dossier de 4.000 pièces plein d'irrégularités et d'erreurs. L'affaire ne pouvait pas être jugée dans ces conditions scandaleuses et lorsque la défense, composée de M^{es} Noguères, Maurice Paz, Viel, Gelma, Ma-